

- Art. 1** Le tournoi organisé par la ligue de Normandie et le club de l'UCB se déroule selon les règles de la FFBaD et le règlement ci-après.
- Art. 2** Le numéro Poona du tournoi est **2602489**
- Art. 3** Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et en possession de sa licence compétition 2026/2027 à l'envoi de l'inscription, la zone géographique du tournoi est Nationale. Les inscriptions sont ouvertes entre le 4 septembre (9h 00) et le 30 septembre 2026 23h59.
- Le nombre d'inscrits pourra être limité en fonction des capacités d'accueil de la salle. En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception, paiement validé et la priorité sera donnée aux tableaux féminins.
- 1 tableau : 15 € / 2 tableaux : 20 €.
- Paiement en ligne obligatoire directement sur BADNET.
- Art. 4** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses de minime à vétéran, classés P12 à N3 ainsi qu'aux non compétiteurs.
- Art. 5** Chaque participant doit connaître les sanctions encourues par un joueur déclaré « FORFAIT » après la date du tirage au sort. Il devra prévenir la Ligue de Normandie de sa non-participation et adressera, au plus tard 48 heures après la fin du tournoi, les pièces justificatives à la Commission de Ligue des Officiels Techniques (CLOT).
- Art. 6** Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Art. 7** Le juge-arbitre de la compétition est Mikael LE GRIVES
Le GEO de la compétition est Clément Métayer.
- Les décisions prises par le juge arbitre sont sans appel.
- Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point du règlement.
- Art. 8** Les inscriptions sont limitées à deux tableaux au maximum. Tableaux ouverts : Simple Dames, Doubles Dames, Double Hommes et Double Mixte. La combinaison Simple et Mixte n'est pas autorisée. Le simple et le mixte se joueront le samedi dans leur intégralité et le double le dimanche. La compétition commencera au plus tôt à 8h30 les deux jours.
- Art. 9** Les organisateurs se réservent le droit de modifier la structure en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs catégories. Un tableau ne sera ouvert qu'avec un minimum de 4 inscrit(e)s. L'organisateur se réserve le droit de fusionner ou scinder des tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes.
- Tous les tableaux se joueront en séries découpées au CPPH avec 2 sortants par poule de 3 ou 4 (si possible).
Match de 2 sets gagnant de 15 points (avec deux points d'écart, excepté à 21-20).
- En cas de forfait :
- en simple la joueuse sera remplacée par la joueuse en liste d'attente ayant le meilleur CPPH ;
 - en double l'organisateur proposera au joueur ou à la joueuse orphelin(e) un ou une remplaçant(e) de la liste d'attente.
 - les frais d'inscription sont remboursables selon les modalités de l'article 3.1.6 du Règlement Général des Compétitions.
- Art. 10** Les tableaux seront affichés et pourront être modifiés avant le début des matchs. Les horaires des matchs sont donc donnés uniquement à titre indicatif.
- Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu.
- Art. 11** Tout(e) joueur(se) doit être présent(e) dans la salle une heure avant l'heure annoncée de son match et devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle chaque jour de la compétition. Chaque jour, les joueurs du premier tour seront convoqués 30 minutes avant l'heure des premiers matches.
- Art. 12** Le tournoi est joué avec des volants plumes ou des volants synthétiques classés Élite par la FFBaD pour toutes les catégories, lesquels sont fournis à parité par les joueurs lors de tous les matches.

Cependant, les matches opposant des joueurs de niveau inférieur ou égal à R4 pourront être joués avec des volants hybrides ou synthétiques classés Standard par la FFBaD, s'ils en sont tous d'accord. En cas de litige entre deux joueurs sur le choix des volants, le volant officiel sera le YONEX AS30, mis en vente dans la salle.

- Art. 13** Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match (tirage au sort et test des volants compris).
Chacun(e) doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueur(se) ne sera autorisé à quitter le terrain, sans l'accord du juge arbitre.
Passé un délai de cinq minutes, tout(e) joueur(se) non présent(e) sur le terrain pourra être déclaré(e) « FORFAIT ».
- Art. 14** Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant leur match, leurs entraîneurs ou conseillers, les membres du comité d'organisation, les juge arbitres et les arbitres.
- Art. 15** Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de vingt minutes.
- Art. 16** Le Juge-Arbitre précisera au début de la compétition, la règle concernant les volants touchant la structure du gymnase.
- Art. 17** Les matchs seront soit auto-arbitrés soit arbitrés jusqu'aux finales, Cependant, tout(e) joueur(se) pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, l'appel éventuel à un arbitre est du seul ressort du JA.
- Art. 18** L'utilisation de substances et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement, en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
- Art. 19** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- Art. 20** Les récompenses seront remises à la fin de chaque journée, lors du podium. Les joueur(se)s vainqueur(e)s ou finalistes d'un tableau sont tenu(e)s de rester jusqu'à la remise de récompenses et de participer à la cérémonie.
- Art. 21** Des poubelles seront à disposition. Durant les deux jours, chaque participant s'engage à maintenir propre les installations du gymnase et à respecter les consignes de tri sélectif
- Art. 22** Droit à l'image : tout participant à la compétition accepte la prise de photos ou de vidéos le concernant, par la ligue de Normandie ou le club accueillant la compétition, et leur utilisation sur leurs supports habituels de communication. En cas de refus de cet article, le joueur ou la joueuse préviendra dès son arrivée le Juge-Arbitre.
- Art. 23** Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.